

2837

Samedi 10 novembre 1945.

Transport de prisonniers
de guerre autrichiens.

Département politique. V e r b a l .

Le chef du département politique communique que le Comité international de la Croix-Rouge envisage de faire transporter à travers le territoire suisse 30.000 prisonniers autrichiens à rapatrier. Le gouvernement français ne voulant pas se charger des frais, qui se montent à 260.000 fr. en chiffre rond, il s'agit de savoir si la Suisse prendrait le transport à sa charge.

Le Conseil

d é c i d e

de donner son assentiment de principe à la mesure envisagée, étant entendu que les autorités compétentes régleront les questions d'application.

Extrait du procès-verbal au département politique.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Oser